

SERVICE PUBLIC FEDERAL FINANCES

DECLARATION PREALABLE A L'ORGANISATION DE JEUX ET PARIS

Nom et prénoms du déclarant :

Domicile :

CADRE I.

Endroit où les jeux ou paris auront lieu (local, rue, n° et commune)	Nature des jeux ou paris	Dates	Heures
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.
.....	de àh.

La présente déclaration est valable pour les dates indiquées ci-dessus (1)20.....
jusqu'à révocation

Le déclarant,

CADRE II. RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de la liste :(2)

Vérifié

Le, 20.....

Le, 20.....

Le Receveur,

Le

(1) Biffer la mention inutile (2) Indiquer le n° de la liste prévue au § 2 de la circ. du 25.10.1930, n° 65.857 c.d.

N.B. La présente carte doit être remise au receveur des contributions, au plus tard 2 jours avant l'organisation des jeux ou paris ou être mise, dûment timbrée, à la poste au moins 4 jours avant cette organisation.